

Caractéristiques de la baignade

Nom : Plage de la Madrague
Commune : Anglet
Département : Pyrénées-Atlantiques
Région : Aquitaine
Responsable Opérationnel : Directeur Général des services (DGS)
Période d'Ouverture : 12/06 au 12/09
Heures de surveillance : 12h00 à 18h00 du 12 juin au 02 juillet et du 30 août au 12 septembre / 10h30 à 19h00 du 03 juillet au 29 août.
Fréquentation estimée de la plage: 1330 pers. / jour

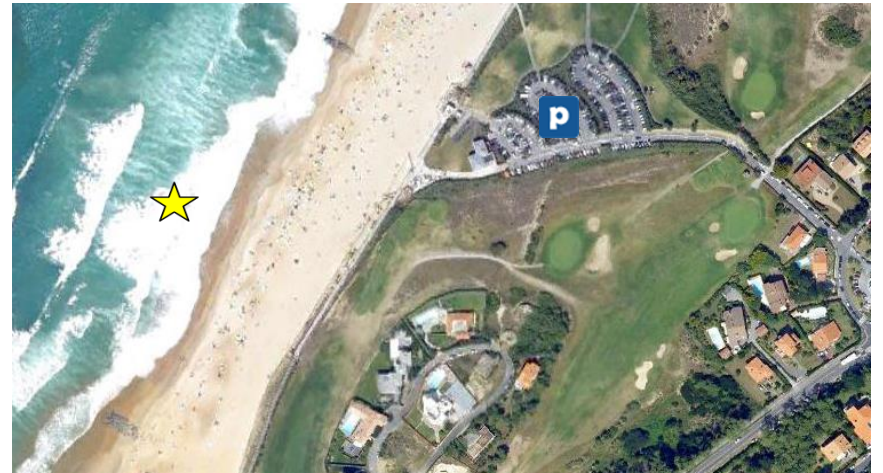
Qualité de la zone de baignade

Année	2017	2018	2019	2020
Classement				
	Excellente qualité	Qualité suffisante	Excellente qualité	Excellente qualité
	Bonne qualité	Qualité insuffisante		

Aucune fermeture administrative au cours de ces 4 dernières années suite au contrôle ARS

Fermetures préventives par la Ville d'Anglet en 2020 : 1 jour liée à une forte pluviométrie / crue de l'Adour.

Schéma de la zone de baignade



Légende

- Zone de baignade
- Parking gratuit

Informations pratiques

- Poste de secours:** oui
- Douches/toilettes:** oui
- Point eau potable :** oui
- Poubelles :** oui
- Bars, restaurants**

Situation géographique et vulnérabilité de la zone de baignade uniquement par temps de pluie



Légende

- Cours d'eau
- Zone de baignade
- Pollution par les baigneurs
- Niveau d'impact de la source de pollution**
- Risque faible
- Risque modéré
- Risque significatif

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Sources	Risque	Procédure	Gestion Ville d'Anglet
Adour pour un débit de crue (> 500 m³/s)	Modéré	- Modèle de gestion prédictive	Fermeture préventive de la zone de baignade jusqu'à retour à la normale (contre-analyses)
Adour pour un débit moyen (158 m³/s)	Faible	- Analyses des facteurs impactant: conditions océano-météorologiques, réseau d'assainissement et débit de l'Adour	Qualité de l'eau non conforme signifiée aux baigneurs par un drapeau violet
Fréquentation de la zone de baignade	Faible		Estimation de la fréquentation de la zone de baignade